

**CORONAVIRUS :
L'AD-PA DEMANDE LA PRIME EN MAI**

Sur la base des annonces du Premier Ministre, le conseil d'administration de l'AD-PA a invité les directeurs à verser dès le mois de mai la prime et les heures supplémentaires majorées promises par le Premier Ministre.

Elle propose en effet à ses adhérents de verser cette prime à l'ensemble des professionnels des services à domicile et des établissements, de tous métiers, des secteurs public, associatif et commercial.

L'AD-PA demande une annonce officielle et les textes correspondants dans les meilleurs délais, afin que la prime et les heures supplémentaires majorées puissent être versées dès ce mois de mai dans les mêmes conditions que dans les structures sanitaires les plus touchées.

En effet, dans le secteur de l'aide aux personnes âgées, c'est bien l'ensemble des structures qui a été touchée par le stress du combat contre le virus, le confinement et les surcharges de travail dues aux mesures y afférentes.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées